

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Création d'aménagements et d'outils de sensibilisation pour la station de trail/VTT d'Herbeumont

N° action : 59

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

Description de l'action :

- Contexte :

La commune d'Herbeumont dispose d'une station de trail permanente (6 parcours et 4 ateliers d'entraînement). Avec l'augmentation croissante de la qualité des parcours et de leur balisage, le nombre de trailers (estimé à 15 à 20 % de la clientèle) ne cesse de croître. Des aménagements adéquats deviennent nécessaires afin d'améliorer l'expérience du visiteur/citoyen.

Le trail et le VTT sont des loisirs qui permettent l'immersion dans la nature au cœur des paysages diversifiés de la Vallée de la Semois. De plus en plus de trailers et de vététistes s'engagent dans une pratique responsable (équipement, déplacement, participation à des courses éco-responsables, ...). Il importe de valoriser ces pratiques durables et de les renforcer afin de protéger le patrimoine naturel.

- Objectifs :

- 1. Améliorer l'expérience de visite des trailers/vététistes en leur proposant des sanitaires et services adaptés (ex : sanitaires et station de lavage de vélo respectueuses de l'environnement et utilisant de l'eau de pluie).
- 2. Augmenter le nombre de trailers/vététistes sur la commune d'Herbeumont afin de maximiser l'utilisation des parcours et pour bénéficier des retombées économiques (location, consommation sur place, ...).
- 3. Renforcer la sensibilisation pour une augmentation continue des gestes durables au sein des pratiques sportives.

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION



© On piste

- **Méthodologie :**

A) Création d'une infrastructure sportive pour les trailers et vététistes

1. Réflexion et définition des installations (sanitaires, station de lavage de vélo, espace d'information/de sensibilisation sur les bonnes pratiques, toilettes publiques...) à mettre en place dans le bâtiment en concertation avec les acteurs concernés (Commune, Structure d'accueil touristique, sportifs...)
2. Réalisation des plans par un architecte et validation par les autorités compétentes.
3. Lancement des marchés publics et réalisation des travaux (le bâtiment se voudra éco-responsable)
4. Définition du fonctionnement pour l'utilisation du bâtiment (accès, coûts...).

B) Promotion de l'infrastructure

Lancement d'une campagne de communication autour des services proposés et en parallèle d'une campagne de sensibilisation portant sur les gestes éco-responsables à mettre en place lors de pratiques sportives

C) Gestion des locaux

1. Nettoyage et entretien des locaux ;
2. Suivi des fréquentations

- Localisation :

Commune d'Herbeumont

- Public ciblé :

Les visiteurs/touristes - habitants - trailers - vététistes